

RAPPORT D'AVANCEMENT DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE MULTIPARTITE SUR LES RIPOSTES COMMUNAUTAIRES AU SIDA

Autres documents relatifs à ce point de l'ordre du jour : UNAIDS/PCB (47)/20.29

Action requise lors de cette réunion : le Conseil de coordination du programme est invité à :

- *Prendre note* du rapport d'avancement de l'équipe spéciale multipartite sur les ripostes communautaires au sida ;
- *Rappeler que* les participants au CCP sont priés de soumettre des commentaires écrits en remplacement du débat suivant la 47e réunion du CCP, comme convenu dans le cadre de la procédure intersessions (UNAIDS/PCB (47)/20.23) ; et
- *Se tenir prêt* à recevoir les recommandations finales lors d'une prochaine réunion du CCP ;

Conséquences de la mise en œuvre des décisions en termes de coûts : aucune

Table des matières

Introduction	4
Process to establish the Multistakeholder Task Team on community-led AIDS responses ...	5
First meeting of the Multistakeholder Task Team on community-led AIDS responses.....	6
Feedback on community-led definitions	7
Challenges identified	8
Support from the Joint Programme	9
Report back on the meeting outcomes: recommendations	9
Conclusion	10
Proposed Decision Points	10
Annex 1:.....	11
Annex 2:.....	16
Annex 3:.....	19

Introduction

1. En 2016, les États membres ont pris une série d'engagements dans le cadre de la Déclaration politique sur la fin du sida.¹ En plus de reconnaître l'importance du rôle de chef de file joué par les organisations communautaires, les États membres se sont engagés à :
 - « veiller à ce que, d'ici 2030, au moins 30 % des services prestés soient pilotés par les communautés »² en investissant dans les ressources humaines du secteur de la santé ainsi que dans les équipements, les outils et les médicaments nécessaires, en veillant à ce que ces politiques reposent sur une approche non discriminatoire qui respecte, promeuve et protège les droits de l'homme, et en renforçant la capacité des organisations de la société civile à fournir des services de prévention et de traitement du VIH ; et à ce que
 - « 6 % au moins des ressources allouées à la riposte au VIH soient consacrées aux activités sociales habilitantes, notamment la sensibilisation, la mobilisation communautaire et politique, le suivi communautaire, la communication publique, et les programmes de sensibilisation relatifs aux dépistages et diagnostics rapides du VIH, ainsi qu'aux programmes des droits de l'homme tels que la réforme juridique et politique, et la réduction de la stigmatisation et de la discrimination ».^{1,3}
2. Suite à l'adoption de la Déclaration politique de 2016 sur la fin du sida, la délégation des ONG du Conseil de coordination du programme (CCP) a présenté un rapport pour examen lors de la 39e session du CCP en décembre 2016, intitulé « Une fin improbable : mettre fin au sida d'ici 2030 sans financement durable de la riposte communautaire ». Le rapport identifiait les obstacles au respect des engagements relatifs au financement des ripostes communautaires au sida.
3. Lors de la 43e session du CCP, l'ONUSIDA a présenté un rapport mettant en évidence les meilleures pratiques pour un financement efficace des ripostes communautaires au sida et notait le manque de données disponibles pour suivre ces ripostes. L'un des principaux obstacles au suivi des progrès réalisés vis-à-vis de la Déclaration politique de 2016 et de l'engagement à éradiquer le sida est l'absence de définition claire de ce qui doit être mesuré pour permettre de différencier les ripostes communautaires au sida de celles entreprises par les grandes organisations de la société civile, notamment les grandes organisations non gouvernementales internationales.
4. En réponse, le CCP a demandé au Programme Commun de « (10.4.b) réunir une équipe spéciale composée de divers donateurs, de pays assurant la mise en œuvre et de représentants de la société civile, y compris des représentants des personnes vivant avec le VIH, des femmes et des adolescentes et des jeunes femmes, des jeunes et des populations clés, afin de normaliser l'utilisation des définitions, notamment celles de

¹ Impliquer et soutenir les personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le VIH ou touchées par ce dernier, ainsi que les autres parties prenantes concernées dans la riposte au sida 64 (a). Appeler à un investissement accru et soutenu dans le leadership et la sensibilisation, la participation et l'autonomisation des personnes vivant avec le VIH, exposées au risque de contracter le VIH ou touchées par ce dernier, des femmes, des enfants, en gardant à l'esprit les rôles et les responsabilités des parents, des jeunes, en particulier des jeunes femmes et des filles, des dirigeants locaux, des organisations communautaires, des communautés autochtones et de la société civile en général, dans le cadre d'un effort plus large visant à garantir qu'au moins 6 % de l'ensemble des ressources mondiales consacrées au sida soient allouées à des facilitateurs sociaux, notamment des programmes de sensibilisation, de mobilisation communautaire et politique, de suivi communautaire, de communication publique et de proximité visant à accroître l'accès aux diagnostics et aux dépistages rapides, ainsi que des programmes relatifs aux droits de l'homme tels que la réforme des lois et des politiques et la réduction de la stigmatisation et de la discrimination ;

« riposte communautaire au sida » et de « facilitateurs sociaux », et de recommander des bonnes pratiques et des modalités améliorées pour garantir l'accès au financement des organisations communautaires et des réseaux à base communautaire ».

5. Des consultations techniques d'experts ont eu lieu en juin 2019 pour examiner les définitions existantes et identifier les critères clés de la normalisation des définitions.
6. Lors de sa 45e réunion, le CCP a reçu un rapport d'avancement sur ces travaux, rappelant l'engagement de l'Assemblée générale des Nations Unies de veiller à ce qu'au moins 30 % des services prestés soient pilotés par les communautés d'ici 2030 et qu'au moins 6 % des ressources mondiales consacrées au sida soient affectées à des facilitateurs sociaux. Suite à cela, le CCP a marqué son accord sur la décision suivante : « (6.2) *Rappelant* la décision 10.4b de la 43e réunion du Conseil de coordination du programme, *prie* le Programme Commun de créer une équipe spéciale multipartite, avec une représentation géographique équilibrée, ouverte à tous les États membres, et de rendre compte du processus au Conseil de coordination du programme lors de sa 46e session ». Un rapport a été soumis au Conseil à l'occasion de sa 46e session et a été examiné lors de la réunion préalable du CCP.
7. Lors de la 46e session du CCP, il a été convenu que les contributions techniques des experts sur les définitions de travail des « ripostes communautaires » et des « organisations communautaires » constitueraient la base des travaux de l'équipe spéciale multipartite.
8. Ce rapport fait le point sur la poursuite des travaux de mise en œuvre de la décision 6.2 de la 45e réunion du CCP. Il décrit également le processus suivi pour la mise en place de cette équipe spéciale et l'établissement de son programme de travail.

Mise en place de l'équipe spéciale multipartite sur les ripostes communautaires au sida

9. Suite à la 46e session, le CCP a créé l'équipe spéciale multipartite par le biais d'une prise de décision intersessions. Le CCP a convenu des options légales suivantes pour la création de l'équipe spéciale :
10. Si la formation de l'équipe spéciale poursuit un objectif d'équilibre géographique, il faudra trouver des candidats supplémentaires pour trois régions : Amérique latine et Caraïbes, Asie-Pacifique et Europe de l'Est. Le nombre de candidatures issues du groupe Europe occidentale et autres et de la région Afrique est suffisant pour sélectionner des candidats. Cela nécessitera de prolonger l'appel à candidatures, avec pour résultat escompté d'atteindre le même nombre de personnes pour chaque région au sein de l'équipe spéciale.
11. Si la formation de l'équipe spéciale poursuit un objectif de représentation géographique, le Secrétariat s'appuiera sur les candidatures actuelles pour constituer l'équipe spéciale où seraient représentés les États membres et les participants de la société civile de toutes les régions. La région Afrique compterait un plus grand nombre de membres étant donné la proportion de candidatures reçues de cette région. Un nouveau point de décision sera peut-être nécessaire dans le cadre de cette option.

12. Il a été convenu que, dans les deux cas de figure, les membres de l'équipe spéciale seraient sélectionnés sur la base de leurs qualifications telles que définies dans le mandat², avec un total de 20 à 24 membres.
13. Suite à la communication électronique du [11 juin 2020](#), le Bureau a convenu que les commentaires des participants du CCP sur les points susmentionnés pourraient être sollicités dans le cadre des observations à soumettre après la 46e réunion du CCP.³ La date limite pour soumettre des commentaires suite à la 46e réunion du CCP sur le point 5 de l'ordre du jour (état des lieux concernant la création de l'équipe spéciale sur les ripostes communautaires au sida) était fixée au lundi 6 juillet 2020.
14. Après la date limite de soumission des commentaires, le Secrétariat, en consultation avec le Bureau du CCP, a convenu de la création de l'équipe spéciale.
15. Après la date limite de soumission des commentaires sur le point 5 de l'ordre du jour de la 46e réunion du CCP, Rapport d'avancement sur la mise en place de l'équipe spéciale sur les ripostes communautaires au sida, le Bureau du CCP, en collaboration avec le Secrétariat, a recommandé d'aller de l'avant avec le consensus qui se dégagait des commentaires envoyés pour donner la priorité à la mise en place immédiate de l'équipe spéciale. Cette proposition a été soumise au CCP pour approbation dans le cadre du processus décisionnel intersessions.
16. Suite à l'échéance du 7 août 2020, un quorum (15) a été atteint et un consensus s'est dégagé pour mettre immédiatement en place l'équipe spéciale sur la base des soumissions existantes. L'ONUSIDA a ensuite envoyé une nouvelle communication sur la création de l'équipe spéciale et a informé les personnes sélectionnées pour l'intégrer.⁴

Première réunion de l'équipe spéciale multipartite sur les ripostes communautaires au sida

17. Avant la première réunion de l'équipe spéciale multipartite, les membres ont reçu des listes de lectures essentielles et complémentaires.⁵
18. La première réunion de l'équipe spéciale multipartite s'est tenue le 16 octobre 2020. L'objectif de la réunion était de « normaliser l'utilisation des définitions, notamment celle des 'ripostes communautaires au sida' ». Conformément au mandat de l'équipe spéciale, les membres ont été invités à :

² Voir l'annexe 1.

³ Comme convenu dans le document [Modalités et procédures pour la 46e réunion virtuelle du CCP de l'ONUSIDA](#), approuvé par la procédure intersessions.

⁴ Voir l'annexe 2.

⁵ Parmi les lectures essentielles figurent le mandat de l'équipe spéciale (annexe 1) et la liste des membres (annexe 2). Parmi les lectures complémentaires, on peut citer les suivantes : [Déclaration politique des Nations Unies 2016 sur la fin du sida ; Une fin improbable](#) – Rapport de la délégation des ONG du CCP de la 39e réunion du CCP ; [Meilleures pratiques pour un financement efficace des ripostes communautaires au VIH](#) – Rapport de l'ONUSIDA de la 43e réunion du CCP ; [Rapport d'avancement sur les obstacles au financement efficace des ripostes communautaires...](#) – Rapport de l'ONUSIDA sur la 45e réunion du CCP ; [Rapport d'avancement sur la création de l'équipe spéciale multipartite sur les ripostes communautaires au sida](#) – Rapport de l'ONUSIDA sur la 46e réunion du CCP ; et [réunion du Bureau du CCP de l'ONUSIDA](#) du 8 juin 2020.

- réfléchir aux définitions pertinentes, notamment au caractère mesurable et communicable des indicateurs, aux fins d'examen par le Groupe consultatif technique de suivi de l'ONUSIDA ;
 - élaborer des recommandations sur l'utilisation de la définition des ripostes communautaires au sida, aux fins d'examen par le Groupe consultatif technique de suivi de l'ONUSIDA ; et
 - étudier la faisabilité et les moyens d'améliorer les rapports sur les ripostes communautaires au sida afin d'aider les États membres à respecter leurs engagements, tels que décrits dans la Déclaration politique de 2016 sur la fin du sida.
19. Les participants à la réunion ont été invités à réfléchir sur les points suivants :
- Comment les définitions des ripostes/organisations communautaires peuvent permettre le suivi et la mesure des ripostes communautaires au niveau national ;
 - Quel soutien peut être apporté pour que les pays soient capables de mesurer et de rendre compte des ripostes communautaires au niveau national.
20. Afin de faire avancer ce travail, les participants ont reçu des projets de définitions des « ripostes communautaires » et des « organisations communautaires », élaborés lors de consultations d'experts techniques tenues avant la création de l'équipe spéciale multipartite, et acceptés par le CCP comme base de travail de l'équipe spéciale multipartite. Ces définitions étaient les suivantes :
- Les organisations, groupes et réseaux communautaires, quel que soit leur statut juridique (qu'ils soient organisés de manière formelle ou informelle), sont des entités dont la majorité des dirigeants, du personnel, des porte-parole, des membres et des bénévoles reflètent et représentent les expériences, les perspectives et les voix de leurs mandants et qui disposent de mécanismes transparents de responsabilité envers ces derniers. Les organisations, groupes et réseaux dirigés par la communauté sont autodéterminés et autonomes, et ne sont pas influencés par les programmes gouvernementaux, commerciaux ou des donateurs. Toutes les organisations à base communautaire ne sont pas dirigées par la communauté ; et
 - Les ripostes communautaires sont des actions et des stratégies qui visent à améliorer la santé et les droits de l'homme de leurs membres, qui sont spécifiquement façonnées et mises en œuvre par et pour les communautés elles-mêmes et les organisations, groupes et réseaux qui les représentent.
21. Il a été expliqué que la formulation entre parenthèses « qu'ils soient organisés de manière formelle ou informelle » pourrait remplacer « quel que soit leur statut juridique » afin de mieux se conformer aux pratiques de l'ONU en matière de rapports si les membres de l'équipe spéciale le jugeaient plus approprié.
22. Les membres ont également été invités à discuter du contenu et du calendrier de leur prochain rapport à la 47^e réunion du CCP, en gardant à l'esprit que le mandat prévoit que l'équipe spéciale multipartite fournisse un rapport final sur ses travaux.

Retour d'information sur les définitions communautaires

23. Certains membres ont remercié l'ONUSIDA d'avoir répondu à leurs préoccupations concernant le langage utilisé dans la définition des ripostes communautaires. Ils ont souligné que le fait d'utiliser « qu'ils soient organisés de manière formelle ou informelle » au lieu de « quel que soit leur statut juridique » représentait une solution constructive susceptible de faciliter les rapports futurs. Les membres de l'équipe

spéciale ont reconnu que des obstacles juridiques entravent le financement des communautés et ont exprimé l'importance de travailler avec les communautés pour éliminer ces obstacles, en gardant à l'esprit la reconnaissance des contextes juridiques locaux. Aucun membre de l'équipe spéciale n'a exprimé son opposition à la révision, et il a été convenu d'aller de l'avant avec la formulation révisée.

24. Il a été largement estimé que les définitions devraient être aussi inclusives que possible, en tenant compte de la diversité des communautés et de la diversité de leur composition, de leur nature et de leurs capacités opérationnelles dans tous les contextes.
25. Il a été souligné que le travail des communautés de personnes vivant avec le VIH et affectées de manière disproportionnée par le virus devrait être inclus dans la mesure de la riposte communautaire au VIH, en prêtant attention aux méthodes qui peuvent saisir la diversité des ripostes. Que les groupes communautaires soient organisés ou non, leurs activités se déroulent néanmoins dans le continuum des soins et doivent être documentées.
26. Il a également été noté que cela devrait inclure les interventions communautaires qui ne se déroulent pas directement sous la bannière du VIH, mais qui ont néanmoins un impact sur les déterminants sociaux de la santé, lesquels sont cruciaux pour une riposte efficace au VIH. Ces interventions pourraient inclure l'autonomisation des femmes et des jeunes, la prévention de la violence sexiste et d'autres interventions structurelles qui réduisent la stigmatisation et promeuvent les droits de l'homme.

Défis identifiés

27. Les participants ont constaté plusieurs défis liés à la mesure des ripostes communautaires. Ils ont souligné le manque d'outils disponibles pour recueillir ces données, les limites des systèmes de mesure existants, qui ne permettent pas de rendre compte de l'ensemble des ripostes communautaires, et ont insisté sur la nécessité d'accroître le financement et de renforcer les capacités des communautés afin de leur permettre de rendre compte du travail qu'elles effectuent.
28. Actuellement, il existe peu d'outils permettant de mesurer les ripostes communautaires, et aucune normalisation entre les outils disponibles. Les ripostes communautaires sont également spécifiques au contexte et diverses, et les outils existants n'en tiennent pas compte. Un exemple a été donné : les enquêtes mesurant le dépistage du VIH documentent souvent le nombre de personnes testées, mais ne rendent pas compte du travail effectué par les communautés pour atteindre ces chiffres, comme la sensibilisation et l'action de proximité menée par les pairs pour créer une demande. Un autre exemple a été fourni : les outils existants mesurent souvent le travail effectué aux niveaux mondial, régional et national, mais ne tiennent pas compte du travail infranational et, par conséquent, passent souvent à côté d'une grande partie du travail effectué par les communautés. Les participants ont en outre noté que les outils existants mesurent souvent des actions liées à des résultats immédiats, excluant ainsi des interventions communautaires structurelles cruciales, liées à des changements plus lents et à des résultats à long terme.
29. Il se peut que les communautés n'aient pas accès à la technologie pour faire des rapports, et certaines auront besoin d'un renforcement des capacités et d'un financement afin de suivre systématiquement le travail qu'elles effectuent. Les participants ont convenu qu'il s'agissait là d'un obstacle majeur qu'il faudrait surmonter.

Ils ont également convenu que des définitions communes, des indicateurs appropriés et des outils normalisés seront essentiels pour mesurer les ripostes communautaires, et que les donateurs ont un rôle important à jouer pour aider les gouvernements et les communautés à entreprendre ce travail.

Soutien du Programme Commun

30. Il a été souligné que l'ONUSIDA a un rôle important à jouer dans le soutien des ripostes communautaires au sida, en particulier au niveau des pays. L'ONUSIDA devrait entreprendre un plaidoyer plus fort auprès des gouvernements en ce qui concerne les objectifs de la Déclaration politique de 2016, car un tel encouragement peut conduire à une meilleure mise en œuvre. L'ONUSIDA devrait également jouer un rôle plus important dans la collecte d'informations et l'amplification des résultats des ripostes communautaires, afin de voir ces modèles reproduits dans d'autres contextes et de veiller à ce qu'ils soient intégrés dans les programmes nationaux.
31. Les participants ont souligné que l'ONUSIDA a un rôle rassembleur à jouer, en réunissant tous les homologues nationaux pour assurer une meilleure compréhension des ripostes communautaires bien financées et reliées entre elles. Il est essentiel que les partenaires techniques, tels que l'ONUSIDA, donnent des orientations claires aux donateurs qui s'efforcent d'allouer et de suivre les ressources destinées aux actions communautaires. Les communautés sont un élément essentiel d'une riposte efficace dans tous les contextes, et les définitions et engagements à cet égard, qui sont les bienvenus, arrivent à point nommé alors que le Fonds mondial développe également sa nouvelle stratégie et ses indicateurs clés de performance.

Rapport sur les résultats de la réunion : recommandations⁶

32. Sur la base de la première réunion, après examen, l'équipe spéciale multipartite soumet les recommandations suivantes à la Directrice exécutive de l'ONUSIDA pour examen. La soumission au CCP répond aux points de décision des précédentes réunions du Conseil.
 - L'ONUSIDA devrait adopter la définition des organisations et des ripostes communautaires, telle que révisée,⁷ et avancer rapidement dans l'élaboration d'indicateurs et d'un soutien technique aux programmes nationaux de lutte contre le sida, aux donateurs et aux communautés pour mesurer, suivre et rendre compte des ripostes communautaires au sida.
 - L'ONUSIDA devrait appliquer les définitions lors de l'élaboration du nouveau cadre de suivi pour 2021 et au-delà.
 - Les cadres de mesure, de suivi et de compte rendu des ripostes communautaires devraient :

⁶ Veuillez consulter l'annexe 3 pour le rapport de la réunion.

⁷ Définitions révisées : (a) Les organisations, groupes et réseaux communautaires, qu'ils soient organisés de manière formelle ou informelle, sont des entités dont la majorité des dirigeants, du personnel, des porte-parole, des membres et des bénévoles reflètent et représentent les expériences, les perspectives et les voix de leurs mandants et qui disposent de mécanismes transparents de responsabilité envers ces derniers. Les organisations, groupes et réseaux communautaires sont autodéterminés et autonomes, et ne sont pas influencés par les programmes gouvernementaux, commerciaux ou des donateurs. Toutes les organisations à base communautaire ne sont pas dirigées par la communauté ; (b) Les ripostes communautaires sont des actions et des stratégies qui visent à améliorer la santé et les droits de l'homme de leurs membres, qui sont spécifiquement façonnées et mises en œuvre par et pour les communautés elles-mêmes et les organisations, groupes et réseaux qui les représentent.

- saisir les activités menées par les communautés les plus touchées par le VIH aux niveaux national *et* infranational ;
 - comprendre des indicateurs de niveau de processus, de production et d'impact ;
 - assurer l'inclusion des diverses communautés vivant avec le VIH et touchées de manière disproportionnée par le virus ; et
 - s'appuyer sur des outils de reporting plus concis, simplifiés et flexibles.
- Lors du déploiement du nouveau cadre de suivi, l'ONUSIDA devrait l'assortir d'un programme de renforcement des capacités et de mentorat pour permettre et garantir une application de haute qualité des outils de suivi qui alimentent le cadre de la surveillance mondiale du sida (SMS).
 - L'ONUSIDA devrait prendre l'initiative d'élaborer des normes pour que les données communautaires soient reconnues et validées en vue de leur utilisation dans les rapports nationaux et la SMS.

Conclusion

33. Ces résultats seront partagés avec le Groupe consultatif technique de suivi, une fois qu'ils auront été examinés par la Directrice exécutive et le CCP.
34. Une autre réunion de l'équipe spéciale multipartite devrait se tenir au début du mois de décembre 2020. L'objectif de la réunion sera de « recommander de bonnes pratiques et des modalités améliorées pour garantir l'accès au financement des organisations communautaires et des réseaux à base communautaire ».

Points de décision proposés

35. Le Conseil de coordination du programme est invité à :
 - *Prendre note* du rapport d'avancement de l'équipe spéciale multipartite sur les ripostes communautaires au sida ;
 - *Rappeler que* les participants au CCP sont priés de soumettre des commentaires écrits en remplacement du débat suivant la 47^e réunion du CCP, comme convenu dans le cadre de la procédure intersessions (UNAIDS/PCB (47)/20.23) ;
 - *Se tenir prêt* à recevoir les recommandations finales lors d'une prochaine réunion du CCP ;

[Annexes à suivre]

Annexe 1



Mandat

L'équipe spéciale doit fournir des recommandations sur les ripostes communautaires

I. Aperçu général de la situation

1. Dans la Déclaration politique de 2016 sur le VIH et le sida A/RES/70/266 (« la Déclaration politique »), les États membres se sont engagés à « étendre la prestation de services pilotée par la communauté afin de couvrir au moins 30 % de l'ensemble des services prestés d'ici 2030 »⁸ et à « veiller à ce qu'au moins 6 % de l'ensemble des ressources mondiales consacrées au sida soient allouées à des facilitateurs sociaux, notamment des programmes de sensibilisation, de mobilisation communautaire et politique, de suivi communautaire, de communication publique et de proximité visant à accroître l'accès aux diagnostics et aux dépistages rapides, ainsi que des programmes relatifs aux droits de l'homme tels que la réforme des lois et des politiques et la réduction de la stigmatisation et de la discrimination ». Ces engagements s'appuient sur le principe de la participation accrue des personnes vivant avec le VIH/sida (principe GIPA), soutenu par les États membres des Nations Unies depuis 1994, et sur celui de la gouvernance participative, en ce compris les actions menées par les communautés, défini dans la stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA comme étant le moteur de « programmes plus pertinents, fondés sur les droits et une plus grande responsabilisation en matière de santé et de développement ».
2. Suite à l'adoption de la Déclaration politique, la délégation des ONG du CCP a présenté un rapport pour examen lors de la 39e session du CCP en décembre 2016, intitulé « *Une fin improbable : mettre fin au sida d'ici 2030 sans financement durable de la riposte communautaire* ». Le rapport identifiait les obstacles au respect des engagements relatifs au financement des ripostes communautaires.
3. Au cours de la même réunion, les États membres du CCP ont également reçu un rapport de synthèse du volet thématique de la 38e session du CCP : « Le rôle des communautés dans l'éradication du sida à l'horizon 2030 ». Le rapport soulignait le rôle important des communautés dans la riposte au sida, notamment en ce qui concerne les activités de plaidoyer, les campagnes de sensibilisation et la responsabilisation, la prestation de services, y compris la mobilisation de la demande, la recherche participative et communautaire, et le financement communautaire.

⁸ 60 (d). S'engager à mettre en place des systèmes de santé centrés sur les personnes en renforçant les systèmes sanitaires et sociaux, notamment pour les populations dont les données épidémiologiques montrent qu'elles sont plus exposées au risque d'infection, en développant la prestation de services communautaire pour qu'elle couvre, d'ici 2030, au moins 30 % des services prestés, en investissant dans les ressources humaines du secteur de la santé ainsi que dans les équipements, les outils et les médicaments nécessaires, en veillant à ce que ces politiques reposent sur une approche non discriminatoire qui respecte, promeuve et protège les droits de l'homme, et en renforçant la capacité des organisations de la société civile à fournir des services de prévention et de traitement du VIH ;

4. En réponse au rapport de la délégation des ONG du CCP et au suivi du volet thématique de la 38e session du CCP (39e réunion du CCP, point 4 de l'ordre du jour : Suivi du volet thématique de la 38e réunion du CCP : Le rôle des communautés dans l'éradication du sida à l'horizon 2030), le CCP a appelé l'ONUSIDA à :
 - 5.4 intensifier ses efforts, en collaboration avec les communautés et d'autres partenaires, pour produire des preuves plus solides des coûts et des avantages des ripostes communautaires, à effectuer une analyse des obstacles à l'intégration des ripostes communautaires dans les plans nationaux de lutte contre le sida, et à identifier des mesures innovantes pour aider les États membres des Nations Unies à renforcer les contributions aux programmes nationaux de lutte contre le VIH ainsi qu'aux cadres politiques et programmatiques nationaux et des donateurs en matière de VIH, et à faire rapport au CCP ;
 - 8.3.a entreprendre une analyse plus approfondie des obstacles au financement efficace des ripostes communautaires par les donateurs internationaux et privés, ainsi qu'une meilleure compréhension des défis rencontrés par les gouvernements nationaux dans l'allocation des fonds aux ripostes communautaires ;
 - 8.3.c. adapter les mécanismes existants, y compris dans les rapports pour la Déclaration politique de 2016, le cas échéant, afin d'aider les États membres des Nations Unies à suivre et à partager leurs investissements dans les ripostes communautaires ; et faire rapport sur les progrès au CCP.
5. Lors de la 43e session du CCP, l'ONUSIDA a présenté un rapport mettant en évidence les meilleures pratiques pour un financement efficace des ripostes communautaires au VIH et notait le manque de données disponibles pour suivre et rendre compte des objectifs fixés dans la Déclaration politique de 2016 sur la fin du sida. L'un des principaux obstacles à la mesure de ces engagements a été identifié comme étant l'absence d'une définition commune de la riposte communautaire pour assurer l'utilité des rapports et de la collecte de données et la nécessité de ventiler ces données pour les ripostes communautaires à l'intérieur des réponses plus larges de la société civile, y compris celles des grandes organisations non gouvernementales internationales.
6. En réponse, le CCP a demandé au Programme Commun de « (10.4.b) réunir une équipe spéciale composée de divers donateurs, de pays assurant la mise en œuvre et de représentants de la société civile, y compris des représentants des personnes vivant avec le VIH, des femmes et des adolescentes et des jeunes femmes, des jeunes et des populations clés, afin de normaliser l'utilisation des définitions, notamment celles de « riposte communautaire au sida » et de « facilitateurs sociaux », et de recommander des bonnes pratiques et des modalités améliorées pour garantir l'accès au financement des organisations communautaires et des réseaux à base communautaire ».
7. En juin 2019, l'ONUSIDA a organisé une consultation d'experts sur la définition des ripostes communautaires au VIH avec des représentants de la société civile, notamment des représentants des personnes vivant avec le VIH, des femmes et des adolescentes et des jeunes femmes, des jeunes et des populations clés, ainsi que des militants pour le traitement et des personnes vivant avec la tuberculose. Les participants représentaient des organisations chargées actuellement de la mise en œuvre. En s'appuyant sur les définitions existantes, les représentants ont émis une recommandation de définition des « ripostes communautaires » et des « organisations communautaires » qu'ils ont présentée pour examen et révision par

le Groupe consultatif technique de suivi de l'ONUSIDA en vue de son incorporation dans la SMS.

8. Le Programme Commun de l'ONUSIDA et son Groupe consultatif technique de suivi ont lancé le processus de test sur le terrain de deux indicateurs pour la période de référence 2020 de la SMS. Les résultats de ces tests sur le terrain aideront l'équipe spéciale à examiner la faisabilité de la mesure de ces données.
9. Lors de sa 45e réunion, le CCP a reçu un rapport d'avancement sur ces travaux, rappelant l'engagement de l'Assemblée générale des Nations Unies de veiller à ce qu'au moins 30 % des services prestés soient pilotés par les communautés d'ici 2030 et qu'au moins 6 % des ressources mondiales consacrées au sida soient affectées à des facilitateurs sociaux. Suite à cela, le CCP a marqué son accord sur la décision suivante : « (6.2) *Rappelant* la décision 10.4b de la 43e réunion du Conseil de coordination du programme, *prie* le Programme Commun de créer une équipe spéciale multipartite, avec une représentation géographique équilibrée, ouverte à tous les États membres, et de rendre compte du processus au Conseil de coordination du programme lors de sa 46e session ».
10. Conformément à cela, le présent document définit le mandat de la future équipe spéciale.

II. Composition de l'équipe spéciale

11. Sur la base des expériences antérieures du Secrétariat en matière de création de groupes de travail et conformément à la décision 10.4b de la 43e réunion du CCP, l'équipe spéciale doit être équilibrée sur le plan géographique, respecter la parité hommes-femmes, et comprendre un total de 20 à 24 membres. Elle devra être ouverte à tous les États membres et aux représentants de la société civile, y compris les représentants des personnes vivant avec le VIH, des femmes et des adolescentes et des jeunes femmes, des jeunes et des populations clés, ainsi qu'aux partenaires extérieurs.

III. Mise en place de l'équipe spéciale

12. Le Secrétariat facilitera la mise en place de l'équipe spéciale par un appel à candidatures des différents groupes constitutifs et des partenaires extérieurs. Pour intégrer l'équipe spéciale, il est recommandé de posséder les compétences et l'expérience suivantes :
 - une bonne compréhension du VIH, de la santé et/ou des questions connexes et une bonne connaissance du travail de l'ONUSIDA, au niveau national, régional et/ou mondial ;
 - une expérience dans l'élaboration et le suivi d'indicateurs ou de programmes, la collecte et l'analyse de données ;
 - la connaissance et/ou l'expérience du financement international et/ou national des actions communautaires dans le domaine de la santé/riposte au VIH ;
 - la compréhension du principe GIPA et son application dans les ripostes nationales au VIH ;
 - une connaissance pratique de l'anglais et/ou du français (les deux langues de travail officielles de l'ONUSIDA ; des services d'interprétation seront fournis).
13. Une fois l'équipe spéciale mise en place, le Secrétariat communiquera les noms des membres à tous les États membres, aux ONG du CCP, aux organismes coparrainants et aux partenaires extérieurs ;

14. L'équipe spéciale élit des coprésidents parmi ses membres et définit les modalités de travail.

IV. Champ d'action

Contexte

15. L'ONUSIDA fournit des conseils techniques pour le suivi des engagements politiques des États membres en matière de lutte contre l'épidémie de sida. Le suivi des progrès nationaux et mondiaux vers la réalisation de ces engagements de haut niveau sur le sida est assuré par la SMS.
16. Le Groupe consultatif technique de suivi de l'ONUSIDA, un organe d'experts composé de quelque 25 parties prenantes diverses, soutient le suivi de la riposte au sida dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD), de la Déclaration politique de 2016 sur le VIH et le sida et de la Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA. Le Groupe consultatif fournit des orientations et des conseils à l'ONUSIDA sur le cadre de la SMS et en examine les indicateurs, notamment à la lumière des résultats des rapports, avant chaque exercice annuel de compte-rendu. Le Groupe consultatif technique de suivi veille à ce que les indicateurs reposent sur des preuves existantes et sur les connaissances des experts.

Rôle de l'équipe spéciale

17. Afin de faire progresser les rapports sur les ripostes communautaires, l'équipe spéciale discutera des données des tests sur le terrain et de la manière de les améliorer ; des réflexions qu'elle soumettra sous la forme d'un rapport au Groupe consultatif technique de suivi. Le feedback de l'équipe spéciale sera crucial pour guider l'intégration et l'adoption futures des définitions élaborées dans le cadre de l'appel du CCP au Programme Commun pour « normaliser l'utilisation des définitions, notamment celles de « riposte communautaire au sida », et pour « recommander des bonnes pratiques et des modalités améliorées pour garantir l'accès au financement des organisations communautaires et des réseaux à base communautaire ».
18. En conséquence, l'équipe spéciale s'appuiera sur les résultats des consultations d'experts (juin 2019) concernant les ripostes communautaires au sida, en tenant compte des résultats du test pilote sur le caractère mesurable et la faisabilité des indicateurs communiqués en 2020 pour :
 - soumettre des réflexions sur les définitions pertinentes, notamment sur le caractère mesurable et communicable des indicateurs, au Groupe consultatif technique de suivi de l'ONUSIDA pour examen ;
 - élaborer des recommandations sur l'utilisation de la définition des ripostes communautaires, pour examen par le Groupe consultatif technique de suivi ;
 - étudier la faisabilité et les moyens d'améliorer les rapports sur les ripostes communautaires afin d'aider les États membres à respecter leurs engagements, tels que décrits dans la Déclaration politique de 2016 sur la fin du sida.

V. Modalités de travail proposées pour l'équipe spéciale

- Une ou deux rencontres en personne à Genève, en Suisse (les réunions peuvent être tenues virtuellement si des circonstances extérieures l'exigent) ;
- Communication par courrier électronique, visioconférence, appels.

VI. Réalisations attendues

- Fournir un retour aux experts techniques du Groupe consultatif sur les indicateurs de la SMS d'ici septembre 2020 ;
- Préparer un rapport sur les résultats des travaux de l'équipe spéciale qui sera présenté lors de la 47e réunion du CCP du 15 au 17 décembre 2020

VII. Calendrier proposé

Calendrier	Actions
Mai 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Première réunion de l'équipe spéciale. • S'appuyer sur les résultats des consultations d'experts concernant les ripostes communautaires au sida, en tenant compte des résultats du test pilote sur le caractère mesurable et la faisabilité des indicateurs communiqués en 2020. • Élaborer des recommandations sur l'utilisation de la définition de la riposte communautaire au sida. • Étudier la faisabilité et les moyens d'améliorer les rapports sur la prestation de services dirigée par la communauté.
Juin 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Le CCP reçoit un rapport d'avancement de la mise en place de l'équipe spéciale.
Juillet 2020 – Septembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Les considérations de l'équipe spéciale sont approuvées et consolidées pour le rapport du Groupe consultatif technique de suivi.
Octobre 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Le Groupe consultatif technique de suivi se réunit pour examiner les feedbacks sur la mise en œuvre de la SMS 2020 afin de renforcer les indicateurs et les orientations de la SMS 2021.
Décembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'avancement des travaux de l'équipe spéciale présenté lors de la 47e réunion du CCP.

Annexe 2

Liste des membres

Équipe spéciale sur les ripostes communautaires au sida

MEMBER STATES - ÉTATS MEMBRES

African States - États d'Afrique

Cameroon - Cameroun

Théophile Olivier Bosse

Diplomate, Mission permanente du Cameroun auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, Suisse

Ethiopia - Éthiopie

Noah Elias Tegene

Conseiller en santé, Mission permanente de l'Éthiopie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, Suisse

Ghana - Ghana

Kyeremeh Atuahene

Directeur général, Commission ghanéenne de lutte contre le sida, Ghana

Rwanda - Rwanda

Zuberi Muyunyi

Directeur général des services cliniques et de santé publique, ministère de la Santé, Rwanda

Zimbabwe - Zimbabwe

Silibele Mpofu, coordonnateur national - L'implication significative des personnes vivant avec le VIH / sida (MIPA), Conseil national de lutte contre le sida, Zimbabwe

Asian States - États d'Asie

Iran - Iran

Tofigh Sedigh Mostahkam

Ministre plénipotentiaire, Diplomate, Mission permanente de l'Iran auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, Suisse

Eastern European States - États d'Europe orientale

Russian Federation - Fédération de Russie

Eduard Salakhov

Attaché à la santé, Conseiller, Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, Suisse

Latin American and Caribbean States - États d'Amérique latine et des Caraïbes

Ecuador - Équateur

Maria Gabriela Yerovi,
ministère de la Santé, Équateur

Western European and Other States - États d'Europe occidentale et autres États

Sweden - Suède

Andreas Hilmersson,
Conseiller, Mission permanente de la Suède auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, Suisse

United States of America - États-Unis d'Amérique

Shabeen Ally
Épidémiologiste principale, PEPFAR, États-Unis d'Amérique

REPRESENTATIVES OF NONGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/PEOPLE LIVING WITH HIV - REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES / PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

Afrique - l'Afrique

Lucy Ghati
Directrice intérimaire de la CIF Kenya, Kenya

Magatte Mbodj
Alliance Nationale des communautés pour la Santé, Sénégal

Yassine Kalboussi
Centre tunisien pour la santé publique, Tunisie

Moses Bwire
Directeur exécutif, Peer-to-Peer Uganda

Asian States - États d'Asie

Omar Syarif
Responsable de la mobilisation communautaire, GNP+, Indonésie

Eastern European States - États d'Europe orientale

Ferenc Bagyinszky
Chef de projet, AIDS Action Europe, Hongrie/Allemagne

Latin America and the Caribbean - États d'Amérique latine et des Caraïbes

Renatta Langlais
Représentante de la jeunesse pour la région des Caraïbes, Y+, Dominique

Gracia Violeta Ross Quiroga
Présidente du Réseau bolivien des personnes vivant avec le VIH, Bolivie

Western European and other Group - États d'Europe occidentale et autres États

George Ayala
Directeur exécutif, MPact, États-Unis d'Amérique

Wangari Tharao
Responsable du programme et de la recherche, Women's Health in Women's Hands,
Canada

External Partner – Partenaire externe

Kate Thomson
Chef du service des catalyseurs essentiels et de la société civile, Fonds mondial

Annexe 3

Première réunion de l'équipe spéciale multipartite sur les ripostes communautaires au sida

16 octobre 2020

Résumé

Introduction

Le Programme Commun, représenté par l'ONUSIDA, le PNUD et l'OMS, a accueilli les participants et a fourni un historique des engagements qui ont conduit à la création de l'équipe spéciale multipartite, y compris ceux de la Déclaration politique de 2016 sur la fin du sida et des points de décision ultérieurs du CCP de l'ONUSIDA. Il a été souligné que le rôle de l'équipe spéciale multipartite serait essentiel pour aider les pays à suivre les progrès accomplis dans la réalisation de ces engagements. Le discours d'ouverture prononcé par la délégation des ONG du CCP de l'ONUSIDA a ensuite encouragé les participants à profiter de cette journée pour continuer à soutenir les ripostes communautaires, qui sont au cœur de la riposte au VIH depuis sa création par et pour les communautés affectées.

Aperçu général de la situation

En 2016, les États membres ont pris une série d'engagements dans le cadre de la Déclaration politique sur la fin du sida. En plus de reconnaître l'importance du rôle de chef de file joué par les organisations communautaires, les États membres se sont engagés à :

- « veiller à ce que, d'ici 2030, au moins 30 % des services prestés soient pilotés par les communautés » en investissant dans les ressources humaines du secteur de la santé ainsi que dans les équipements, les outils et les médicaments nécessaires, en veillant à ce que ces politiques reposent sur une approche non discriminatoire qui respecte, promeuve et protège les droits de l'homme, et en renforçant la capacité des organisations de la société civile à fournir des services de prévention et de traitement du VIH ; et à ce que
- « 6 % au moins des ressources allouées à la riposte au VIH soient consacrées aux activités sociales habilitantes, notamment la sensibilisation, la mobilisation communautaire et politique, le suivi communautaire, la communication publique, et les programmes de sensibilisation relatifs aux dépistages et diagnostics rapides du VIH, ainsi qu'aux programmes des droits de l'homme tels que la réforme juridique et politique, et la réduction de la stigmatisation et de la discrimination ».

Suite à l'adoption de la Déclaration politique de 2016 sur la fin du sida, la délégation des ONG du CCP a présenté un rapport pour examen lors de la 39e session du CCP en décembre 2016, intitulé « Une fin improbable : mettre fin au sida d'ici 2030 sans financement durable de la riposte communautaire ». Le rapport identifiait les obstacles au respect des engagements relatifs au financement des ripostes communautaires au sida.

Lors de la 43e session du CCP, l'ONUSIDA a présenté un rapport mettant en évidence les meilleures pratiques pour un financement efficace des ripostes communautaires au sida et notait le manque de données disponibles pour suivre ces ripostes. L'un des principaux obstacles au suivi des progrès réalisés vis-à-vis de la Déclaration politique de 2016 et de l'engagement à éradiquer le sida est l'absence de définition claire de ce qui doit être mesuré pour permettre de différencier les ripostes communautaires au sida de celles entreprises par les grandes organisations de la société civile, notamment les grandes organisations non gouvernementales internationales.

En réponse, le CCP a demandé au Programme Commun de « (10.4.b) réunir une équipe spéciale composée de divers donateurs, de pays assurant la mise en œuvre et de représentants de la société civile, y compris des représentants des personnes vivant avec le VIH, des femmes et des adolescentes et des jeunes femmes, des jeunes et des populations clés, afin de normaliser l'utilisation des définitions, notamment celles de « riposte communautaire au sida » et de « facilitateurs sociaux », et de recommander des bonnes pratiques et des modalités améliorées pour garantir l'accès au financement des organisations communautaires et des réseaux à base communautaire ».

Sur la base des travaux ultérieurs effectués pour mettre en œuvre ces décisions et du mandat convenu par le CCP, l'équipe spéciale multipartite a été convoquée afin qu'elle :

- **réfléchisse aux définitions pertinentes**, notamment au caractère mesurable et communicable des indicateurs, aux fins d'examen par le Groupe consultatif technique de suivi de l'ONUSIDA ;
- **élabore des recommandations sur l'utilisation de la définition des ripostes communautaires au sida**, aux fins d'examen par le Groupe consultatif technique de suivi de l'ONUSIDA ; et
- étudie la faisabilité et les moyens d'**améliorer les rapports** sur les ripostes communautaires au sida afin d'aider les États membres à respecter leurs engagements, tels que décrits dans la Déclaration politique de 2016 sur la fin du sida.

Les recommandations élaborées par l'équipe spéciale multipartite seront présentées dans un rapport d'avancement présenté au CCP (décembre 2020). Les résultats de cette réunion seront ensuite communiqués au Groupe consultatif technique de suivi.

Poursuivre le travail

L'équipe d'information stratégique de l'ONUSIDA a fourni des informations générales sur la SMS, les indicateurs associés et les objectifs fixés pour 2025, et a expliqué le calendrier des travaux du Groupe consultatif technique de suivi et la manière dont tous ces processus s'alignent.

Il a été précisé que la première réunion de l'équipe spéciale multipartite se concentrerait sur les questions de couverture des ripostes communautaires au sida plutôt que sur la meilleure façon de les financer. Une deuxième réunion de l'équipe spéciale multipartite se concentrera directement sur les meilleures pratiques en matière de financement des interventions communautaires. Les participants à la première réunion seront invités à réfléchir sur les points suivants :

- Comment les définitions des ripostes/organisations communautaires peuvent permettre le suivi et la mesure des ripostes communautaires au niveau national ; et
- Quel soutien peut être apporté pour que les pays soient capables de mesurer et de rendre compte des ripostes communautaires au niveau national.

Afin de faire avancer ce travail, les participants ont reçu des définitions des « ripostes communautaires » et des « organisations communautaires », élaborés lors de consultations d'experts techniques tenues avant la création de l'équipe spéciale multipartite, et acceptés par le CCP comme base de travail de l'équipe spéciale multipartite. Ces définitions étaient les suivantes :

- Les organisations, groupes et réseaux communautaires, quel que soit leur statut juridique (qu'ils soient organisés de manière formelle ou informelle), sont des entités dont la majorité des dirigeants, du personnel, des porte-parole, des membres et des bénévoles reflètent et représentent les expériences, les perspectives et les voix de leurs mandants et qui disposent de mécanismes transparents de responsabilité envers ces

derniers. Les organisations, groupes et réseaux communautaires sont autodéterminés et autonomes, et ne sont pas influencés par les programmes gouvernementaux, commerciaux ou des donateurs. Toutes les organisations à base communautaire ne sont pas dirigées par la communauté.

- Les ripostes communautaires sont des actions et des stratégies qui visent à améliorer la santé et les droits de l'homme de leurs membres, qui sont spécifiquement façonnées et mises en œuvre par et pour les communautés elles-mêmes et les organisations, groupes et réseaux qui les représentent.

Il a été établi que la formulation entre parenthèses « qu'ils soient organisés de manière formelle ou informelle » pourrait remplacer « quel que soit leur statut juridique » afin de mieux se conformer aux pratiques de l'ONU en matière de rapports si les membres de l'équipe spéciale le jugeaient plus approprié.

Afin de mettre en contexte les données existantes pour soutenir les débats entre les participants, M. George Ayala (membre ONG de l'équipe spéciale multipartite) a présenté les résultats d'un examen global des publications sur les ripostes communautaires dans le domaine du VIH. L'examen a révélé que les ripostes communautaires conduisent à des résultats plus positifs dans la prestation de services, ainsi qu'à des changements sociétaux et structurels en matière de santé et de droits de l'homme. L'examen a également identifié les éléments clés des programmes de prévention et de traitement pilotés par la communauté, soulignant que les interventions structurelles et la prestation de services communautaire créent une synergie pour réaliser un changement structurel à long terme.

Les membres de l'équipe spéciale ont été invités à débattre de deux questions clés.

- En pensant à votre contexte local, quels défis pensez-vous devoir relever pour mesurer et rendre compte du travail de riposte au VIH mené par les communautés de personnes vivant avec et affectées de manière disproportionnée par le VIH ?
- En vous basant sur les définitions fournies, quelles recommandations feriez-vous au Programme Commun afin d'aider les pays et les communautés à mesurer et à rendre compte des ripostes communautaires ?

Plusieurs thèmes ont émergé au cours de la discussion.

Retour d'information sur les définitions communautaires

Certains membres ont remercié l'ONUSIDA d'avoir répondu à leurs préoccupations concernant le langage utilisé dans la définition des ripostes communautaires. Ils ont souligné que le fait d'utiliser « **qu'ils soient organisés de manière formelle ou informelle** » au lieu de « quel que soit leur statut juridique » représentait une solution constructive susceptible de faciliter les rapports futurs. Les membres de l'équipe spéciale ont reconnu que des obstacles juridiques entravent le financement des communautés et ont exprimé leur volonté de travailler avec les communautés pour éliminer ces obstacles, en gardant à l'esprit l'importance des contextes juridiques locaux. Aucun membre de l'équipe spéciale n'a exprimé son opposition à la révision, et il a été convenu d'aller de l'avant avec la formulation révisée.

Il a été largement estimé que les définitions devraient être aussi inclusives que possible, en tenant compte de la diversité des communautés et de la diversité de leur composition, de leur nature et de leurs capacités opérationnelles dans tous les contextes.

Il a été souligné que le travail des communautés de personnes vivant avec le VIH et affectées de manière disproportionnée par le virus devrait être inclus dans la mesure de la riposte communautaire au VIH, en prêtant attention aux méthodes qui peuvent saisir la

diversité des ripostes. Que les groupes communautaires soient organisés ou non, leurs activités se déroulent néanmoins dans le continuum des soins et doivent être documentées.

Il a également été noté que cela devrait inclure les interventions communautaires qui ne se déroulent pas directement sous la bannière du VIH, mais qui ont néanmoins un impact sur les déterminants sociaux de la santé, lesquels sont cruciaux pour une riposte efficace au VIH. Ces interventions pourraient inclure l'autonomisation des femmes et des jeunes, la prévention de la violence sexiste et d'autres interventions structurelles qui réduisent la stigmatisation et promeuvent les droits de l'homme.

Défis identifiés

Les participants ont constaté plusieurs défis liés à la mesure des ripostes communautaires. Ils ont souligné le manque d'outils disponibles pour recueillir ces données, les limites des systèmes de mesure existants, qui ne permettent pas de rendre compte de l'ensemble des ripostes communautaires, et ont insisté sur la nécessité d'accroître le financement et de renforcer les capacités des communautés afin de leur permettre de rendre compte du travail qu'elles effectuent.

Actuellement, il existe peu d'outils permettant de mesurer les ripostes communautaires, et aucune normalisation entre les outils disponibles. Les ripostes communautaires sont également spécifiques au contexte et diverses, et les outils existants n'en tiennent pas compte. Un exemple a été donné : les enquêtes mesurant le dépistage du VIH documentent souvent le nombre de personnes testées, mais ne rendent pas compte du travail effectué par les communautés pour atteindre ces chiffres, comme la sensibilisation et l'action de proximité menée par les pairs pour créer une demande. Un autre exemple a été fourni : les outils existants mesurent souvent le travail effectué aux niveaux mondial, régional et national, mais ne tiennent pas compte du travail infranational et, par conséquent, passent souvent à côté d'une grande partie du travail effectué par les communautés. Les participants ont en outre noté que les outils existants mesurent souvent des actions liées à des résultats immédiats, excluant ainsi des interventions communautaires structurelles cruciales, liées à des changements plus lents et à des résultats à long terme.

Il se peut que les communautés n'aient pas accès à la technologie pour faire des rapports, et certaines auront besoin d'un renforcement des capacités et d'un financement afin de suivre systématiquement le travail qu'elles effectuent. Les participants ont convenu qu'il s'agissait là d'un obstacle majeur qu'il faudrait surmonter. Ils ont également convenu que des définitions communes, des indicateurs appropriés et des outils normalisés seront essentiels pour mesurer les ripostes communautaires, et que les donateurs ont un rôle important à jouer pour aider les gouvernements et les communautés à entreprendre ce travail.

Soutien du Programme Commun

Il a été souligné que l'ONUSIDA a un rôle important à jouer dans le soutien des ripostes communautaires au sida, en particulier au niveau des pays. L'ONUSIDA devrait entreprendre un plaidoyer plus fort auprès des gouvernements en ce qui concerne les objectifs de la Déclaration politique de 2016, car un tel encouragement peut conduire à une meilleure mise en œuvre. L'ONUSIDA devrait également jouer un rôle plus important dans la collecte d'informations et l'amplification des résultats des ripostes communautaires, afin de voir ces modèles reproduits dans d'autres contextes et de veiller à ce qu'ils soient intégrés dans les programmes nationaux.

Les participants ont souligné que l'ONUSIDA a un rôle rassembleur à jouer, en réunissant tous les homologues nationaux pour assurer une meilleure compréhension des ripostes

communautaires bien financées et reliées entre elles. Il est essentiel que les partenaires techniques, tels que l'ONUSIDA, donnent des orientations claires aux donateurs qui s'efforcent d'allouer et de suivre les ressources destinées aux actions communautaires. Les communautés sont un élément essentiel d'une riposte efficace dans tous les contextes, et les définitions et engagements à cet égard, qui sont les bienvenus, arrivent à point nommé alors que le Fonds mondial développe également sa nouvelle stratégie et ses indicateurs clés de performance.

Prochaines étapes

Les participants ont été informés que les points clés de la réunion leur seraient communiqués pour qu'ils puissent donner leur avis et qu'ils constitueraient la base des recommandations pour leur rapport au CCP en décembre. Après un bref délai, le secrétariat de l'ONUSIDA entamera l'organisation d'une deuxième réunion sur les meilleures pratiques pour le financement des ripostes communautaires au sida.

La réunion a été levée par l'ONUSIDA, l'OMS et la délégation des ONG du CCP.

Recommandations proposées

Sur la base de la première réunion, après examen, l'équipe spéciale multipartite soumet les recommandations suivantes à la Directrice exécutive de l'ONUSIDA pour examen.

1. L'ONUSIDA devrait adopter la définition des organisations et des ripostes communautaires, telle que révisée*, et avancer rapidement dans l'élaboration d'indicateurs et d'un soutien technique aux programmes nationaux de lutte contre le sida, aux donateurs et aux communautés pour mesurer, suivre et rendre compte des ripostes communautaires au sida.
2. L'ONUSIDA devrait appliquer les définitions lors de l'élaboration du nouveau cadre de suivi pour 2021 et au-delà.
3. Les cadres de mesure, de suivi et de compte rendu des ripostes communautaires devraient :
 - saisir les activités menées par les communautés les plus touchées par le VIH aux niveaux national et infranational ;
 - comprendre des indicateurs de niveau de processus, de production et d'impact ;
 - assurer l'inclusion des diverses communautés vivant avec le VIH et touchées de manière disproportionnée par le virus ; et
 - s'appuyer sur des outils de reporting plus concis, simplifiés et flexibles.
4. Lors du déploiement du nouveau cadre de suivi, l'ONUSIDA devrait l'assortir d'un programme de renforcement des capacités et de mentorat pour permettre et garantir une application de haute qualité des outils de suivi qui alimentent la SMS.
5. L'ONUSIDA devrait prendre l'initiative d'élaborer des normes pour que les données communautaires soient reconnues et validées en vue de leur utilisation dans les rapports nationaux et la SMS.

***Définitions (révisées)**

- Les organisations, groupes et réseaux communautaires, qu'ils soient organisés de manière formelle ou informelle, sont des entités dont la majorité des dirigeants, du personnel, des porte-parole, des membres et des bénévoles reflètent et représentent

les expériences, les perspectives et les voix de leurs mandants et qui disposent de mécanismes transparents de responsabilité envers ces derniers. Les organisations, groupes et réseaux dirigés par la communauté sont autodéterminés et autonomes, et ne sont pas influencés par les programmes gouvernementaux, commerciaux ou des donateurs. Toutes les organisations à base communautaire ne sont pas dirigées par la communauté.

- Les ripostes communautaires sont des actions et des stratégies qui visent à améliorer la santé et les droits de l'homme de leurs membres, qui sont spécifiquement façonnées et mises en œuvre par et pour les communautés elles-mêmes et les organisations, groupes et réseaux qui les représentent.

Ordre du jour de la réunion

Horaires	Point à l'ordre du jour
15 minutes	Discours de bienvenue
15 minutes	Présentations, ordre du jour et procédure
10 minutes	Contexte, objectif et questions clés <ul style="list-style-type: none"> ▪ Engagements de la déclaration politique de 2016 ▪ Points de décision clés du CCP de l'ONUSIDA ▪ Définitions communautaires ▪ Présentation des questions soulevées par e-mail
10 minutes	Présentation du processus du Groupe consultatif technique de suivi
10 minutes	Questions de clarification <ul style="list-style-type: none"> ▪ Compréhension du contexte et objectifs de l'équipe spéciale
5 minutes	Pause
5 minutes	Meilleures pratiques communautaires <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen systématique de la mesure des meilleures pratiques communautaires
40 minutes	Discussion en plénière avec animateur pour élaborer des recommandations clés Deux thèmes à débattre en groupe : 1) Défis locaux (notamment concernant les mesures et les rapports) 2) Utilisation des définitions (comment les appliquer, élaborer des recommandations)
30 minutes	Discussion finale <ul style="list-style-type: none"> • Réflexions • Prochaines étapes • Recommandations • En vue de la 47^e réunion du CCP
10 minutes	Clôture

Participants à la réunion

Présents :

MEMBER STATES - ÉTATS MEMBRES

African States - États d'Afrique

Cameroon - Cameroun

Théophile Olivier Bosse

Diplomate, Mission permanente du Cameroun auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, Suisse

Ethiopia - Éthiopie

Noah Elias Tegene

Conseiller en santé, Mission permanente de l'Éthiopie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, Suisse

Rwanda - Rwanda

Zuberi Muyunyi

Directeur général des services cliniques et de santé publique, ministère de la Santé, Rwanda

Zimbabwe - Zimbabwe

Silibele Mpfu, coordonnateur national - L'implication significative des personnes vivant avec le VIH / sida (MIPA), Conseil national de lutte contre le sida, Zimbabwe

Eastern European States - États d'Europe orientale

Russian Federation - Fédération de Russie

Eduard Salakhov

Attaché à la santé, Conseiller, Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, Suisse

Latin American and Caribbean States - États d'Amérique latine et des Caraïbes

Ecuador - Équateur

Maria Gabriela Yerovi,
ministère de la Santé, Équateur

Western European and Other States - États d'Europe occidentale et autres États

Sweden - Suède

Andreas Hilmersson,

Conseiller, Mission permanente de la Suède auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, Suisse

United States of America - États-Unis d'Amérique

Shabeen Ally

Épidémiologiste principale, PEPFAR, États-Unis d'Amérique

REPRESENTATIVES OF NONGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/PEOPLE LIVING WITH HIV - REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES / PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

Afrique - l'Afrique

Lucy Ghati
Directrice intérimaire de la CIF Kenya, Kenya

Magatte Mbodj
Alliance Nationale des communautés pour la Santé, Sénégal

Yassine Kalboussi
Centre tunisien pour la santé publique, Tunisie

Moses Bwire
Directeur exécutif, Peer-to-Peer Uganda

Asian States - États d'Asie

Omar Syarif
Responsable de la mobilisation communautaire, GNP+, Indonésie

Eastern European States - États d'Europe orientale

Ferenc Bagyinszky
Chef de projet, AIDS Action Europe, Hongrie/Allemagne

Latin America and the Caribbean - États d'Amérique latine et des Caraïbes

Renatta Langlais
Représentante de la jeunesse pour la région des Caraïbes, Y+, Dominique

Gracia Violeta Ross Quiroga
Présidente du Réseau bolivien des personnes vivant avec le VIH, Bolivie

Western European and other Group - États d'Europe occidentale et autres États

George Ayala
Consultant, MPact, États-Unis d'Amérique

Wangari Tharao
Responsable du programme et de la recherche, Women's Health in Women's Hands, Canada

External Partner – Partenaire externe

Kate Thomson
Chef du service des catalyseurs essentiels et de la société civile, Fonds mondial

JOINT PROGRAMME AND ORGANIZING TEAM – PROGRAMME CONJOINT ET ÉQUIPE ORGANISATRICE

Shannon Hader
Directrice exécutive adjointe de la branche Programme, ONUSIDA

Ludo Bok
Coordonnateur mondial du PNUD, responsable des ODD et de l'ONUSIDA, groupe VIH, santé et développement

Andy Seale
Coordonnateur mondial de l'OMS, conseiller pour les programmes mondiaux de lutte contre le VIH, l'hépatite et les infections sexuellement transmissibles

Laurel Sprague
Chef du département Mobilisation communautaire, soutien communautaire, justice sociale et inclusion de l'ONUSIDA

Morten Ussing
Chef de la gouvernance et des affaires multilatérales de l'ONUSIDA

Samia Lounnas
Conseillère principale en matière de gouvernance, Gouvernance et affaires multilatérales

Joy Backory
Conseiller principal en matière de gouvernance, Gouvernance et affaires multilatérales

Elani Nassif
Administratrice de programme, département Mobilisation communautaire, soutien communautaire, justice sociale et inclusion de l'ONUSIDA

Adriana Hewson
Spécialiste de la gouvernance, Gouvernance et affaires multilatérales

Dominic Kemps
Consultant sur les ripostes communautaires au VIH, la mobilisation communautaire, le soutien communautaire, la justice sociale et l'inclusion

FACILITATOR – FACILITATEUR

Daouda Diouf
Directeur exécutif, Enda Santé, Côte d'Ivoire

RESOURCE PERSONS – PERSONNES-RESSOURCES

Fatou Maria Drame
Chercheur et chef de la section de géographie, Université Gaston Berger Saint Louis, Sénégal

Alessandra Nilo
Directrice exécutive, Gestos, Brésil

Lillian Mworeko
Directrice exécutive, Communauté internationale de femmes infectées par le VIH/sida Afrique de l'Est, Ouganda

Excusés :

MEMBER STATES - ÉTATS MEMBRES

Ghana - Ghana

Kyeremeh Atuahene

Directeur général, Commission ghanéenne de lutte contre le sida, Ghana

Iran - Iran

Tofigh Sedigh Mostahkam

Ministre plénipotentiaire, Diplomate, Mission permanente de l'Iran auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, Suisse

REPRESENTATIVES OF NONGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/PEOPLE LIVING WITH HIV - REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES / PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

Magatte Mbodj

Alliance Nationale des communautés pour la Santé, Sénégal

Yassine Kalboussi

Centre tunisien pour la santé publique, Tunisie

¹ Déclaration politique sur le VIH et le sida : Sur la Stratégie d'accélération de la riposte contre le VIH et pour mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030. Résolution 70/266 adoptée par l'Assemblée générale le 8 juin 2016. Soixante-dixième session, point 11 de l'ordre du jour ; paragraphes 60a-64.

² Surveillance mondiale du sida 2020 : Indicateurs pour le contrôle de la Déclaration politique 2016 des Nations Unies sur le VIH et le sida. Genève, Suisse : ONUSIDA 2018.

³ Rapport sur la possibilité de mesurer la réalisation des objectifs financiers de la Déclaration politique de 2016. Rapport ONUSIDA CCP (42)/18.13. Genève : ONUSIDA, 26-28 juin 2018.

[Fin du document]